

Les chauves-souris dans le milieu bâti : des locataires à protéger



Les chauves-souris, mammifères inoffensifs, sont en déclin : perte de **38% des individus en métropole en 10 ans** ! Une des principale cause ? La disparition des habitats, rendant les gîtes urbains d'autant plus précieux. Et ce sont nos alliées: elles chassent 2000 insectes par nuit et sont garantes d'un écosystème sain !

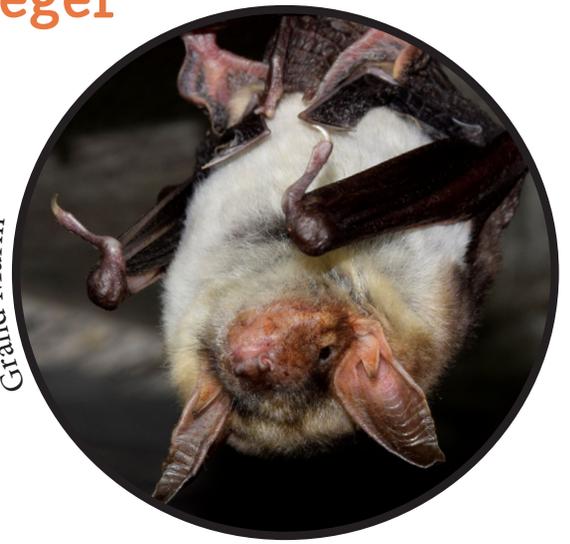
Certaines chauves-souris se mettent à l'abri dans les bâtiments toute l'année, elles sont dites «anthropophiles». Mais où gisent-elles ?

En été, les combles offrent un lieu chaud pour que les colonies élèvent leurs petits.

Toitures, acrotères, zingueries et disjointements, sont autant de gîtes habités toute l'année !

En hiver, caves et bunkers les maintiennent au frais pour qu'elles puissent hiberner.

Grand Murin



La fermeture ou la destruction de gîtes et des colonies lors de **travaux de rénovation, d'isolation** et les dérangements en hiver comme en été, menacent les chauves-souris.

Et la loi ?

Interdiction de détruire ou de déplacer des individus, et de dégrader leur habitat.

Comment pouvons-nous les protéger ?

- 1 Devenez refuge pour chauves-souris, créer des gîtes
- 2 Garder les accès aux combles et caves, les disjointements, les bardages
- 3 Effectuer les travaux hors période de présence: **contacter les associations** pour toute question
- 4 Vérifier leur absence avant les travaux
Contactez le **Pôle Médiation Faune Sauvage** (LPO-GEPMA) pour toute chauve-souris en détresse
- 5

Conserver leur habitat naturel est aussi vital ! Evitons les pesticides pour maintenir leurs ressources, préservons les arbres, limitons l'éclairage nocturne...

